



UNION SYNDICALE DES HOSPITALIERS DE NICE

4 Avenue Reine Victoria CS 91179 - 06003 NICE Cedex 1

<https://www.cgt-chudenice.fr>



ARCHET : 04.92.03.55.63 | PASTEUR : 04.92.03.76.61 / 04.92.03.34.59 | CIMIEZ : 04.92.03.44.73



-

-

REUNION

TELEPHONIQUE DU

09 AVRIL 2020

Point épidémiologique

Au CHU de Nice :

- **Réa COVID :**

§15/17 Lits à PASTEUR 2

§9/10 Lits ARCHET 1

§4/6 Lits à PASTEUR 1

§2/10 Lits en SSPI Archet

-

- Hors Réa :

§14 /20 au 5^{ème} B (Archet 1)

§6/9 en pneumo (Pasteur)

§7 en Chirurgie Thoracique
(Pasteur)

§8 au 3^{ème}B (Archet 1)

§10 au 3^{ème} ouest à Pasteur 2

§12/16 au C3 Cimiez

§11/16 au Soins Intensifs

COVID à Pasteur 2

§2/11 en Psychiatrie

- A ce jour au CHU :

- 27 agents positifs (3 à confirmer, en attente de 14 retours de test – dépistage des soignants en EHPAD car une patiente positive).

Réponses aux diverses questions :

• Nous avons soulevé la

problématique de distribution des masques sur les secteurs où les personnels démarrent à 8h alors que la distribution ne commence qu'à 8h45.

→ La Direction s'est engagée à trouver un autre moyen pour fournir les masques aux agents (une piste est à l'étude afin qu'ils puissent les récupérer la veille de leur prise de fonction).

Suite à la demande des agents de l'UTSL, nous avons eu confirmation qu'ils pourront

récupérer leur masque aux endroits dédiés sur chaque site.

Concernant les masques, la CGT a maintenu sa demande que plusieurs par jour soient alloués à tous les personnels.

- Rappel : au CHSCT Central du 07.04.2020, des consignes ont été données aux encadrements pour faciliter la mise à disposition des

masques aux équipes de nuit.

- Concernant l'UNV Soins Intensifs, au vu de l'augmentation d'activité, les équipes vont être renforcées. Sur l'hospitalisation traditionnelle, l'organisation est harmonisée avec la présence d'une IDE et d'une AS.
- Concernant les problèmes de fonctionnement au niveau

du secrétariat médical de la Médecine Nucléaire Archet 1, la CGT a demandé que les positionnements de chaque agent soit précisé.

La Direction s'est engagée à rappeler les règles à suivre à l'ensemble des encadrements médicaux et aux cadres administratifs de pôle par une note d'information.

- Pour information, un recrutement est prévu pour

assurer la navette entre Pasteur 1 et Pasteur 2.

- Concernant les congés annuels, tous les congés qui ont été posés avant le plan blanc sont maintenus, sauf continuité de service.
- Tests rapides : ils seront peut-être disponibles fin avril mais sans certitude. Les tests sérologiques seront effectués en priorité pour nos

professionnels.

La CGT déplore ce retard de dépistage qui pourrait être fait avec les tests rapides et mettre les agents, leurs familles et les patients en sécurité.

Encore une fois, le Gouvernement n'est pas à la hauteur face à cette crise sanitaire.

Un prochain temps d'échange est prévu mardi prochain.

Fraternellement.

Stéphane GAUBERTI
Secrétaire Général de la CGT au CHU de Nice

CGT Archet : 35563 - CGT Cimiez : 34473 - CGT Pasteur : 33459/37661
Mail : gauberti.s@chu-nice.fr



Agissez pour l'Environnement. N'imprimez ce mail que si c'est indispensable !